



# Tout ce que vous devez savoir sur les livres de la «Boîte à outils pour les enfants en situation de retour»

## Qu'est-ce que la boîte à outils pour les enfants en situation de retour?

La boîte à outils contient différents outils utilisés pour aider les enfants et adolescents migrants et leurs parents à se préparer au voyage vers leur pays d'origine et à la vie d'après. Les livres font partie de cette boîte à outils et fournissent une aide émotionnelle et pratique.

Chaque livre de la série est adapté à des personnes d'âges et de situations différents:

- *Mon guide sur le retour*, version destinée aux enfants (6-11 ans);
- *Mon guide sur le retour*, version destinée aux adolescents (12-17 ans);
- *Mon guide sur le retour*, version destinée aux mineurs non accompagnés (14-17 ans);
- *Cahier d'activités* (4-11 ans);
- *Manuel pour les parents et représentants légaux*.

## Une approche fondée sur les droits et axée sur l'enfant

Les livres réaffirment que les enfants en situation de retour ont des droits au titre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et de la Convention européenne des droits de l'homme. Il s'agit par exemple du droit de ne pas être séparés de leurs parents, du droit à l'asile et à la protection contre le refoulement, du droit d'être en sécurité et du droit d'avoir accès à l'éducation, aux loisirs, aux soins de santé et à d'autres services destinés à répondre à leurs besoins fondamentaux.

Les livres soutiennent le droit des enfants à la participation en fournissant aux enfants et aux adolescents des informations adaptées à leur âge dans un langage qu'ils peuvent comprendre et en les encourageant à exprimer leurs pensées et leurs sentiments au sujet de changements importants dans leur vie.

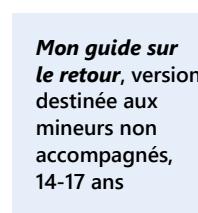
À certains moments du processus de migration, les droits des enfants migrants peuvent ne pas être respectés. Si vous avez connaissance de violations des droits d'un enfant, vous avez le devoir d'agir dans le cadre de vos compétences et de signaler ces violations aux autorités et aux organismes de défense des droits de l'homme de votre pays.



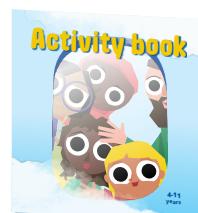
**Mon guide sur le retour**,  
version destinée  
aux enfants,  
6-11 ans



**Mon guide sur le retour**,  
version destinée  
aux jeunes,  
12-17 ans



**Mon guide sur le retour**,  
version destinée  
aux mineurs non  
accompagnés,  
14-17 ans



**Cahier d'activités**,  
4 à 11 ans



**Manuel pour les parents et représentants légaux**



## Comment et quand dois-je distribuer les livres?

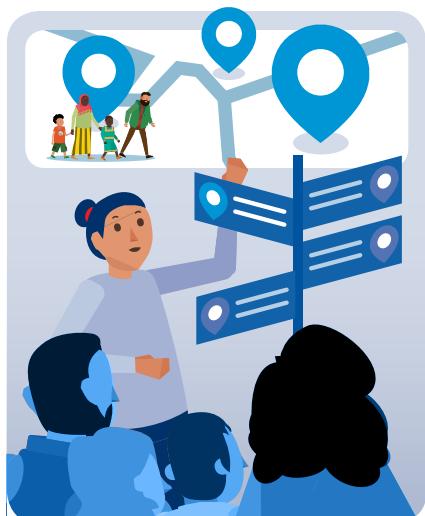
Les livres devraient être partagés avec les parents et les mineurs non accompagnés dès que ceux-ci sont informés qu'ils doivent retourner dans leur pays d'origine ou dès qu'ils décident d'y retourner. Donnez aux parents ou aux représentants légaux des livres pour leurs enfants et adolescents et laissez-les choisir quand et comment les partager avec leurs enfants. N'oubliez pas que le retour peut susciter de vives émotions chez les parents ou les représentants légaux. Ils doivent disposer de l'espace et du temps nécessaires pour gérer ces émotions avant de parler avec leurs enfants.



En plus de distribuer directement ces livres aux migrants, vous pouvez également les mettre à la disposition des migrants dans les infrastructures ou les services qu'ils visitent. Veillez à ce qu'ils comprennent que les livres leur appartiennent et que personne ne peut leur demander ce qu'ils y ont écrit.

## Dois-je lire les livres et en discuter avec les enfants et les adolescents?

Les livres traitent d'informations importantes et sensibles. C'est pourquoi il est important que la personne qui les lit et en discute avec les enfants soit une personne qui s'occupe d'eux, comme un de leurs parents. Dans le cas d'un mineur non accompagné, cette personne doit être son représentant légal ou un professionnel formé pour travailler avec les enfants, comme un travailleur social. Si cette option n'est pas envisageable, veuillez toujours demander la permission au(x) parent(s) ou représentant(s) légal/légaux avant de lire le livre à leurs enfants.



## Ces livres sont destinés à l'UE et aux pays associés à l'espace Schengen. Dois-je les adapter pour refléter la situation dans mon pays?

La série a été rédigée pour être utilisée dans tous les pays membres de l'UE et les pays associés à l'espace Schengen et reflète les normes et pratiques de l'UE et des pays associés à l'espace Schengen. Toutefois, les procédures de retour dans votre pays peuvent être légèrement différentes de ce qui est décrit dans les livres. Si c'est le cas, veuillez expliquer ces différences lorsque vous distribuez les livres.



## Outre distribuer les livres, y a-t-il autre chose que je doive faire?

Veuillez à lire les livres avant de les distribuer, afin de vous familiariser avec les sujets qu'ils traitent. Si les livres répondent à certaines des questions que les enfants, les adolescents et leurs parents ou représentants légaux peuvent se poser, ils les encouragent également à s'adresser aux fonctionnaires des services d'immigration et aux travailleurs sociaux pour leur poser d'autres questions et leur faire part de leurs inquiétudes. Lors de la remise du livre, proposez votre aide, orientez-les vers le personnel ou les services appropriés et fournissez-leur des coordonnées au cas où ils auraient besoin d'aide ultérieurement.

## À quels types de questions dois-je m'attendre?

Bien qu'il soit impossible de prévoir toutes les questions que les migrants pourraient poser, vous devez être prêt(e) à répondre aux questions suivantes:

- Que risque-t-il de m'arriver, ainsi qu'à ma famille, si je décide de ne pas rentrer volontairement?
- D'autres membres de ma famille ou moi-même serons-nous autorisés à revenir en Europe après notre retour dans notre pays d'origine?
- Dans quel délai devons-nous retourner dans notre pays? Puis-je reporter la date de notre retour pour des raisons médicales ou pour que mes enfants puissent terminer l'année scolaire?
- Puis-je parler avec un conseiller en matière de retour et de réintégration et bénéficier d'une assistance et d'une aide pour la planification de mon retour? Puis-je bénéficier des services conjoints de réintégration de Frontex?
- Comment puis-je obtenir un interprète pour une réunion importante?
- Comment puis-je accéder à des services pour mon enfant ou moi-même, y compris des soins médicaux, une prise en charge psychologique, des conseils et un soutien aux parents, l'éducation, une assistance juridique ou une aide à l'enregistrement après mon retour?
- J'ai peur pour ma sécurité ou celle de mes enfants. Comment puis-je recevoir de l'aide?
- Comment puis-je programmer un traitement médical spécial pour moi ou mes enfants après mon retour?
- Dans le cas d'un handicap, comment puis-je prévoir une aide à la mobilité, à la communication ou à l'éducation pour mes enfants ou moi-même après le retour?
- Quelles sont les procédures pour obtenir des copies, des traductions et la légalisation de certificats scolaires, de dossiers médicaux et de documents d'identité? Ce service est-il payant et puis-je bénéficier d'une aide pour couvrir ces frais?
- Ai-je besoin d'un document de voyage ou d'un passeport spécial? Quelles sont les procédures spécifiques pour l'obtenir? Puis-je bénéficier d'une aide pour effectuer ces démarches ou pour couvrir les frais y afférents?
- Devrons-nous déménager dans un autre centre d'accueil au cours de la période précédant le départ? Quels services y sont proposés? Pouvons-nous y entrer et en sortir comme nous le souhaitons et y recevoir de la visite?
- Mon enfant peut-il fréquenter l'école et participer à des activités récréatives jusqu'au moment de notre départ?
- Comment allons-nous rentrer chez nous? Combien de bagages puis-je emporter?
- Serons-nous accompagnés lors de notre retour? S'agira-t-il d'un vol normal ou d'un vol spécial pour les personnes en situation de retour? Des personnes faisant l'objet d'un retour forcé seront-elles à bord de ce vol?
- À qui dois-je m'adresser si mes droits ne sont pas respectés ou si je souhaite déposer une plainte?
- Comment puis-je obtenir des exemplaires des livres pour mon enfant ou mon adolescent?



Si vous êtes un(e) professionnel(e) formé(e) pour travailler avec des **mineurs non accompagnés**, soyez également prêt(e) à répondre aux questions suivantes:

- Qui est mon représentant légal? Que peut-il faire pour moi?
- Qui voyagera avec moi? Qui m'accueillera à mon arrivée dans le pays d'origine de mes parents?
- Qui s'occupera de moi dans le pays d'origine de mes parents? À quoi ressemblera ma vie dans ce pays?
- Quel type de réunions sont organisées pour décider ce qu'il adviendra de moi? Puis-je participer à ces réunions?



## Comment puis-je commander des livres?

Vous pouvez commander des livres via Frontex, à l'aide du lien suivant:

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/BooksOrderForm>



## Dans quelles langues les livres sont-ils disponibles?

Les livres sont disponibles dans les langues suivantes: anglais, français, allemand, portugais, espagnol, albanais, arabe, farsi, kurde (kurmanji et sorani), pachtou, russe et turc\*.

Le *cahier d'activités* destiné au groupe d'âge 4-11 ans est également disponible en néerlandais.

Il est important d'essayer de fournir aux enfants, aux adolescents et à leurs parents ou représentants légaux les informations dans la langue avec laquelle ils sont le plus à l'aise. Pour les adultes, il peut s'agir de la langue de leur pays d'origine. Toutefois, les enfants peuvent se sentir plus à l'aise dans la langue du pays européen où ils ont vécu et sont allés à l'école.

PDF  
TT-04-23-965-FR-N  
ISBN 978-92-9406-286-4  
doi:10.2819/784

**La présente publication est uniquement destinée à des fins d'information. Ni l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) ni aucune personne agissant au nom de Frontex n'est responsable d'une mauvaise utilisation éventuelle des informations contenues dans cette publication.**

\* D'autres langues peuvent être mises à disposition sur demande. Pour toute question, veuillez contacter Frontex à l'adresse suivante: [frontex@frontex.europa.eu](mailto:frontex@frontex.europa.eu)

